THE ALGONQUIN ANISHINABEG NATION
LA NATION ALGONQUINE ANISHINABEG
Abitibiwinni - Eagle Village - Kitcisakik
Kitigan Zibi - Lac Simon - Long Point - Wahgoshig

Le 12 mai 2017

ADMIN 2017MAY24 AM08:00

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5S0

Sujet : Gestion des déchets radioactifs de Chalk River et le processus de consultation

Chers membres de la Commission canadienne de sûreté nucléaire,

Le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg appuie fermement l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador contre la gestion des déchets radioactifs sur le site de Chalk River. Nous ne pouvons pas accepter le risque de mettre en danger le système de la rivière des Outaouais et de nos territoires traditionnels. Le processus de consultation actuellement mené n'est pas suffisant, et nous éprouvons de sérieux problèmes en ce qui concerne le financement offert, les délais pour examiner le matériel et le manque d'information dans les deux langues officielles.

Comme vous le savez, toute fuite dans la rivière des Outaouais serait désastreuse pour l'environnement. Les répercussions éventuelles sur notre territoire traditionnel sont graves et affecterons notre population pour de nombreuses générations à venir. En tant que protecteur de la terre, nous ne pouvons pas accepter les risques inhérents au stockage des déchets radioactifs sur notre territoire traditionnel.

Le financement accordé par la CNSC n'est pas suffisant pour une consultation appropriée. Nous avions estimé qu'une consultation appropriée coûterait au moins 70 000 $ afin que nous puissions répondre aux besoins de traduction simultanée, de sorte que les documents reçus et produits puissent être traduits et que nous puissions engager nos propres experts pour nous conseiller. Au bout du compte, seulement 20 000 $ ont été fournis, ce qui n'est pas près de ce dont nous avons besoin pour couvrir le coût d'une consultation appropriée Avec ce montant, nous sommes en mesure de nous rencontrer qu'une seule fois, nous ne pouvons pas traduire notre documentation et nous devons utiliser les recherches transmises à d'autres organismes. Cela ne nous permet pas de rencontrer les experts, afin que nous puissions avoir réponse à nos questions ou préoccupations soulevées. Nous ne sommes même pas en mesure de nous permettre d'étudier comment cela pourrait affecter nos droits ancestraux, qui sont protégés par les lois de ce pays. Le gouvernement fédéral a l'obligation de consulter et d'accommoder les Premières Nations, et nous insistons sur le fait que ceci n'est pas une consultation appropriée.

81 Kichi Mikan • Maniwaki, Quebec • J9E 3C3
Tel.: (819) 449-1225 • Fax: (819) 449-8064 • Email: info@anishinabenation.ca

Nous demandons à la Commission canadienne de sûreté nucléaire de remédier à cette situation.

Veuillez agréer, chers membres de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, nos salutations distinguées.

<Renseignements personnels retirés>

Verna Polson
Grand Chef
Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg

<Renseignements personnels retirés>